

ENQUÊTE NATIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS

Activité 2020

Le marché de la construction bois a bien résisté à la crise sanitaire. Ses entreprises sont structurées pour répondre aux défis de la croissance durable et responsable.

C'est ce qui ressort de la nouvelle Enquête Nationale de la Construction Bois réalisée par le CODIFAB et France Bois Forêt. Pour cette sixième enquête sur le secteur de la construction bois, plus de 1000 entreprises ont ainsi répondu aux questions portant sur leur activité pour l'année 2020.

Après avoir subi les contrecoups de la crise du bâtiment, entre 2014 et 2016, le marché de la construction bois avait connu une très belle progression en 2018. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a eu un impact majeur sur l'ensemble du secteur de la construction, et le bois suit la même tendance. Plus de la moitié (59%) des entreprises de la construction bois déclarent un impact de la crise sanitaire sur leur chiffre d'affaires 2020 : en moyenne, la baisse de leur chiffre d'affaires est estimée à 14%. Mais si 23% des entreprises indiquent que leur carnet de commandes 2021 a été impacté (en moyenne, la perte est estimée à 11 semaines), plus des trois-quarts d'entre elles ont été épargnées.

Sur un marché de la construction de logements extrêmement contraint par la crise sanitaire et plusieurs échéances électorales ralentissant les permis de construire, la part de la construction bois dans le marché du logement (maisons individuelles secteur diffus et groupé, logements collectifs) s'établit à 6,5% pour l'année 2020, contre 6,3% en 2018.

Les extensions-surélévations baissent de 14% entre 2018 et 2020, tous systèmes constructifs confondus, alors que la baisse pour les extensions bois se limite à 5%. Ainsi, la part de marché des extensions en bois s'élève à 30,5%, en progression par rapport à 2018 (27,5%).

Le marché des bâtiments non résidentiels (tertiaires, agricoles, industriels et artisanaux) fait la part belle au bois

avec une part de marché qui atteint 16,8% (16,3% en 2018).

Le bois n'est donc plus cantonné à la maison individuelle et gagne du terrain dans tous les segments de la construction. L'activité spécifique de la construction bois nécessite des investissements importants en outils de conception ou de production, ainsi qu'une part importante de préfabrication : 44% des entreprises de la construction bois comptent plus de 10 salariés (contre 5% pour les entreprises du bâtiment).

Le chiffre d'affaires moyen par entreprise dans le secteur de la construction bois est largement supérieur à celui du secteur du bâtiment. La productivité (chiffre d'affaires moyen par salarié) est également supérieure de 10 % pour les entreprises de la construction bois. Enfin, elles emploient en moyenne 5 fois plus de salariés que les autres entreprises du secteur. La structuration et l'industrialisation de leur filière permettent donc aux constructeurs bois de tabler sur un retour rapide vers la croissance : 64% des entreprises de plus de 20 salariés programment un investissement pour accroître leur production dans les 2 prochaines années et 60% des entreprises prévoient d'embaucher en 2021, cette proportion atteignant 79% pour les entreprises de plus de 20 salariés.

Les prévisions d'activité pour 2021 sont toutes orientées à la hausse, tant en construction neuve de logements que pour les extensions-surélévations et les bâtiments non résidentiels.

Ce travail, réalisé par la Cellule Economique de la Construction de Bretagne, a été engagé avec la participation active des interprofessions régionales de la filière réunies au sein de Fibois France, de l'Union des Métiers du Bois -Fédération Française du Bâtiment (UMB-FFB) et de l'Union des Industriels et Constructeurs Bois (UICB).

Contact Presse : communication@cndb.org

Financé par



En partenariat avec

